

Swiss Junior Challenge (non-licencié-e-s)

Le Swiss Junior Challenge est un championnat à l'échelle suisse par équipes de 2 joueurs / joueuses juniors (jusqu'à 14 ans). Le déroulement se fait en deux phases : phase régionale dans les associations régionales, puis finale suisse (meilleures équipes des AR) qui aura lieu le 31 mai 2021.

Participant-e-s

La participation est réservée aux joueurs et joueuses non licenciés U14. (Exceptionnellement pour la saison 20/21, les jeunes nés en 2006 ou après, soit U15, peuvent participer en raison de l'annulation de la compétition la saison dernière.). Dans l'ANJTT, la participation au SJC nécessite le Passeport TT.

Composition des équipes

Il est recommandé d'inscrire plus de 2 joueurs et joueuses par équipe, afin de pouvoir procéder à des remplacements. Pour les remplacements s'appliquent les mêmes règles générales que dans les championnats pour licencié-e-s. Il n'est p. ex. pas possible de jouer pour le compte de deux équipes différentes. Chaque équipe a un-e capitaine (adulte, pas forcément pongiste).

Déroulement / calendrier de la phase régionale

- Dans chaque groupe d'équipes, on dispute 2 tours
- L'ANJTT propose un 1^{er} tour sous forme de poule : **5 décembre 2020 (après-midi)**. Les groupes n'y participant pas ont jusqu'au 30 novembre 2020 pour envoyer tous leurs résultats à Christian Mignot.
- L'ANJTT propose un 2^e tour sous forme de poule : **20 mars 2021 (après-midi)**. Les groupes n'y participant pas ont jusqu'au 15 mars 2021 pour envoyer tous leurs résultats à Christian Mignot.
- Finale régionale : **24 avril 2021 (après-midi)**
- La finale régionale aura lieu uniquement s'il y a au moins deux groupes locaux. Selon le nombre de groupes locaux, l'ANJTT définira le nombre de qualifiés par groupe pour la finale régionale.

Mode de jeu

- 4 matchs en simple, 1 match en double
- Chaque match est compté comme 1 point : Une équipe gagnant 3 à 2 obtient 3 points (2 points pour l'équipe perdante). **Selon moi, il faut faire selon le RS STT, soit privilégier en premier lieu le nombre de victoires. En cas d'égalité, confrontation directe. S'il y a plus de deux équipes avec le même nombre de victoires, match average particulier, puis si toujours égalité set average particulier, ensuite point average particulier et en dernier lieu (hautement improbable) tirage au sort. Si on donne un point par match gagné, hypothétiquement une équipe qui gagne tout 3-2 peut ne pas finir première (A contre B 3-2 / A contre C 3-2 / A contre D 3-2 --> A 9pts – B c contre A 2-3 / B contre C 5-0 / B contre D 5-0 --> B 12pts ; B serait premier alors qu'il perd contre A et A 2e alors qu'il aurait tout gagné)**
- Les résultats sont saisis sur Click TT.

Constitution de groupes et nombre d'équipes admises aux finales suisses

- STT récolte les inscriptions. Délai d'inscription : dimanche 18 octobre (voir formulaire) --> Veuillez mettre en copie Philippe Gasser.
- STT forme les groupes par association. Les AR ont leur mot à dire.
- STT définit le nombre d'équipes finalistes que chaque association pourra envoyer à la finale du 31 mai, ce en fonction du nombre d'équipes participantes.

Déroulement 2020-2021

- Dans l'ANJTT, nous visons la constitution de groupes de 4 équipes selon des critères de proximité.
- Pour chaque groupe est désignée une personne adulte (pongiste) de contact.

- Chaque groupe peut soit disputer ses matchs aller et retour lors des deux poules organisées par l'ANJTT, soit s'organiser autrement (poule locale, matchs en semaine, etc.). Chaque responsable de groupe informe Philippe Gasser et Christian Mignot des modalités choisies.

Contacts :

Christian Mignot : christian.mignot10@gmail.com

Philippe Gasser: phil.gasser@bluewin.ch